



Forum citoyen pour la RSE  
Secrétariat - CCFD-Terre Solidaire  
A l'attention d'Antonio Manganella  
4 rue Jean Lantier, 75001 Paris  
01 44 82 81 28 ; [a.manganella@ccfd.asso.fr](mailto:a.manganella@ccfd.asso.fr)

**M. Michel Doucin**  
Secrétaire permanent de la Plateforme d'actions globale sur la RSE  
Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective  
Services du Premier Ministre  
18, Rue de Martignac -  
75700 Paris Cedex 07

Paris, le 17 septembre 2013

Objet : transmission de l'avis du Forum citoyen pour la RSE relatif aux principes d'organisation et au programme de travail de la Plateforme d'actions globale sur la RSE

- **Sur le programme de travail :**

Dans les six thématiques proposées comme premier programme de travail, à part les points 3 (« *Intégrer les normes internationales sur la responsabilité des entreprises et autres organisations vis-à-vis de leurs fournisseurs et de leur sphère d'influence dans les normes françaises* »), le point 4 (« *Faire de l'investissement un levier de pénétration de la RSE* ») et en partie le point 5 (« *Améliorer la transparence des entreprises et autres organisations sur leurs orientations stratégiques non financières porteuses d'impacts sur leurs parties prenantes* »), les autres sujets (« *Améliorer la compétitivité des entreprises* » ; « *Améliorer la gouvernance de la RSE dans les entreprises et autres organisations* » ; « *Construire une équipe France-RSE unie et active, particulièrement mais pas seulement, à l'international* ») ne nous paraissent pas relever des attributions de la Plateforme. Nous regrettons qu'une place plus importante ne soit faite à la nécessité de conformer la législation française aux normes internationales en matière de RSE, et notamment aux Principes directeurs adoptés en juin 2011 par les Nations unies. En particulier, le point 1 (« *Améliorer la compétitivité des entreprises* ») pourrait faire référence à la promotion d'un nouveau modèle économique de transition, comme c'est, d'ailleurs, le cas du rapport du CESE adopté le 26 juin 2013 à une très large majorité.